

## BG2V, CONSEIL DE KHARIS CAPITAL DANS LE CADRE DE LA LEVÉE DE FONDS DE LA START-UP NOT SO DARK

BG2V a conseillé le fonds d'investissement belge Kharis Capital dans le cadre de sa participation à la levée de fonds de la société Not So Dark, d'un montant total de 20 millions d'euros.

Kharis Capital participe ainsi aux côtés d'autres investisseurs dans la levée de fonds de la start-up française de la *foodtech* qui exploite des "*dark kitchen*" et commercialise des marques de restauration uniquement sur les plateformes de livraison.

Créée en 2020 par Clément Benoit, le fondateur du service de livraisons Stuart, et Alexandre Haggai, Not So Dark a déjà ouvert neuf "*kitchens*" à Paris, Nice, Bordeaux et Barcelone, emploie plus de 150 personnes pour un chiffre d'affaires mensuel d'un million d'euros, et exploite à ce jour les marques Como Kitchen, Gaïa, JFK, Recoleta, Maison dumplings, 6AM et Torpedo, qui connaissent un essor rapide.

Cette levée de fonds doit permettre à Not So Dark de financer la création de 30 cuisines en France, en Espagne et en Belgique, notamment, et de 20 nouvelles "*marques virtuelles*", tout en recrutant un millier de collaborateurs en Europe.

BG2V a accompagné Kharis Capital tout au long du processus d'audit et de négociation de la documentation sociale et contractuelle de cette levée de fonds stratégique pour la société Not So Dark. Cette opération confirme à nouveau l'expertise du cabinet dans l'accompagnement d'entrepreneurs et de fonds d'investissement dans leurs opérations de développement et d'investissement, notamment dans le domaine de la restauration, de la *foodtech* et de l'alimentaire au sens large.

\* \* \* \* \*

### Intervenants :

- Pour Kharis Capital : BG2V (Jérôme Albertin, Clément Marion, Xavier Carbasse et Guillaume de Saint-Sernin) ;
- Pour Not So Dark : Balthazar et Associés (Véronique Lacarelle et Camille Mondoloni).

---

### A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de 40 avocats, dont 13 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du *private equity*, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : [bg2v.com](http://bg2v.com)